

**€ 93 – Union des associations d'environnement de Seine-Saint-Denis**

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE AGRÉÉE  
MEMBRE D'ÎLE-DE-FRANCE ENVIRONNEMENT – AFFILIÉE À FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



---

## Désenclaver l'est de la Seine-Saint-Denis

---

Pour Environnement 93, l'objectif de ce débranchement est double et intrinsèquement lié :

- Compléter le réseau maillé de transport dans l'est du 93, en s'appuyant sur le T4.
- Permettre le désenclavement du plateau de Clichy-sous-Bois - Montfermeil.

Depuis 2005, la promesse a été faite d'un désenclavement des 2 communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil.

### L'est de la Seine-Saint-Denis et les transports :

Il faut tenir compte des problèmes de transports des habitants de ces communes :

- Durée des trajets en bus aux heures de pointe trop longue due aux embouteillages (20 minutes minimum pour aller à la gare du Raincy)
- Dessertes et rotations insuffisantes
- Bus surchargés à certaines heures
- Aucun transport direct pour la Préfecture et le Conseil général (Bobigny).
- D'où d'importantes difficultés pour se rendre vers les zones d'emploi.

### Avantages du choix d'un tram :

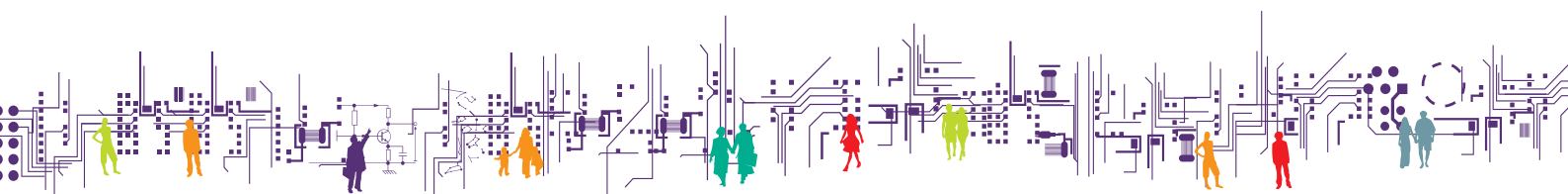
Le choix d'un tram à une période où la fin du pétrole bon marché appelle à des changements de modes de transport n'est plus à discuter.

Mode de transport non polluant, silencieux, adapté à tous (mamans avec poussettes, personnes âgées), rapide donc de nombreuses rotations, ponctuel.

### Le débranchement du T4 : Bondy et Aulnay-sous-Bois :

Depuis 2005, nous avons défendu le projet de désenclavement des 2 communes par le débranchement du T4 (train-tram de Bondy RER E à Aulnay-sous-Bois RER B).

Face au dilemme du sens du débranchement vers Aulnay-sous-Bois ou vers Bondy, et bien sûr, à terme nous le souhaitons vers Noisy-le-Sec, nous réaffirmons qu'il serait injuste pour les habitants du plateau, comme pour ceux de tout l'est du département de trancher, sauf à réduire l'intérêt de l'investissement : il faut donc que le débranchement (dans les deux sens) s'opère dans les zones centrales de la ligne T4 entre les gares de Gargan et Henri Sellier comme prévu par l'étude STIF-RATP-France.



Cette solution en triangle est durable. Son exploitation doit être équilibrée (la liaison entre les RER B et E étant importante) grâce à des fréquences suffisantes.

Quel que soit le choix effectué, le tram doit desservir au maximum les centres villes. Pour Clichy-sous-Bois, ceci signifie de passer par l'allée Maurice Audin. Ainsi seront reliés le haut et le bas de Clichy (secteur commercial important et collège Louise Michel).

#### **Infrastructures nécessaires :**

Nos associations demandent un terminal à l'hôpital intercommunal de Montfermeil avec un parking gardé (PIR pour voitures et vélos) à un prix très réduit qui inciterait au co-voiturage (voir les trams de Montpellier et Strasbourg). Des navettes de bus faciliteraient l'accès au tram de tout ce secteur de l'est parisien.

La promesse de bus en site propre sur la RN 3 est une nécessité lorsqu'on est obligé de circuler en voiture sur la partie visée et qu'on connaît les embouteillages journaliers. Cette solution pourrait inciter les habitants à prendre les transports en commun et limiter l'usage de la voiture.

Pour conclure, le projet de métro-rocade de M. Blanc nous semble trop éloigné dans le temps pour répondre à la demande des habitants de ces communes.

---

#### **Association: Environnement 93**

E93 est un collectif d'une vingtaine d'associations de défense de l'environnement de Seine-Saint-Denis.

S'être associés permet de conseiller, d'aider, d'informer sur les lois et aussi d'échanger ses expériences.

On peut mieux appréhender les problèmes à l'échelle du département, par exemple les transports qui concernent plusieurs communes. On est, ainsi, un interlocuteur privilégié vis-à-vis du département et on participe à de nombreuses instances préfectorales.

Notre association travaille aussi au niveau régional avec IDFE. Elle est affiliée à France Nature Environnement.

#### **Coordonnées:**

Présidente: Agnès Auger

Membre du bureau chargé des transports: André Cuzon

Siège social: Parc National Forestier de Sevran - Pavillon Maurouard

Allée Burlot – 93410 Vaujours

Courrier à adresser: 16 avenue Monge – 93470 Coubron

Tél.: 01 43 32 72 95 ou 01 40 12 31 18

